

Paris, le 14 juin 2021

## 58<sup>e</sup> Congrès de la FFMKR, les 11 et 12 juin 2021

Le Congrès de la FFMKR s'est tenu pour la deuxième fois consécutive en visioconférence. Le ministre des Solidarités et de la Santé, [Olivier VERAN, s'est adressé aux adhérents de la FFMKR lors d'une allocution d'ouverture.](#) Ce fut pour lui l'occasion de renouveler ses remerciements à la profession pour sa « mobilisation » et sa « grande capacité *d'adaptation* » durant la crise sanitaire et lui témoigner toute sa « confiance ». Il précisait que le gouvernement allait produire un rapport dans les 6 mois au sujet de l'accès direct en kinésithérapie et qu'une mission IGAS travaillant sur la mise en place des spécialisations et pratiques avancées était en cours.

Le Président de la FFMKR, Sébastien GUÉRARD, rappelait dans son discours d'ouverture qu'il était « absolument indispensable que la kinésithérapie prenne toute sa place dans la gestion de la crise sanitaire » et qu'il fallait « repositionner le kinésithérapeute comme un acteur majeur de la santé publique en France », afin de pouvoir faire reconnaître à sa juste valeur « notre art et nos compétences ». La FFMKR entamera dès le début de cette semaine des travaux « pour que chaque kinésithérapeute diplômé *d'état* puisse faire-valoir un grade master ». **Il rappelait également que des « revalorisations financières dignes de ce nom » étaient attendues par la profession lors des prochaines négociations conventionnelles.**

Le Conseil Fédéral a été partiellement renouvelé lors de ce Congrès, portant à sa tête un nouveau bureau. Sébastien GUÉRARD, plébiscité par le Congrès, a été réélu à la présidence, ainsi que Laurent ROUSSEAU au poste de Premier Secrétaire Général. Stéphane BEULAY intègre le bureau au poste de vice-président et Céline CHEBAL-RAIZER à celui de trésorière générale.

Durant ces deux jours de travaux, le Congrès Fédéral s'est notamment positionné sur :

- **la recertification** qui doit être incitative et dont la gouvernance de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) devra être paritaire.
- **la nécessité d'augmenter le financement du DPC**, afin de répondre notamment aux obligations de recertification.
- **le scandale qui s'opère dans certains ESSMS à tarification globale qu'il dénonce**, privant notamment le patient de l'accès aux soins de kinésithérapie ou encore, portant atteinte au libre choix de son professionnel.
- **la négociation d'une convention cadre nationale avec la FNEHAD** après un temps d'échange entre les congressistes et le Dr Elisabeth HUBERT - présidente de la FNEHAD et ancienne ministre de la Santé - sur l'hospitalisation à domicile (HAD). Le constat est partagé sur l'insuffisance du niveau de rémunération des kinésithérapeutes, peu attractif pour développer l'intervention des professionnels au sein des structures HAD. Pour la FFMKR, il est urgent de trouver des solutions pour que les libéraux restent les acteurs incontournables de l'évaluation, des soins et de la coordination des soins de rééducation à domicile et lutter contre le déploiement des équipes mobiles-SSR, alors même que les SSR peinent déjà à recruter des kinésithérapeutes au sein de leurs établissements.

Il convient également de trouver des solutions techniques permettant de simplifier et fluidifier les échanges entre l'HAD et les professionnels. Il est urgent de s'emparer du sujet afin d'éviter la floraison d'accords locaux à géométrie variable, qui impliqueraient à long terme une rupture d'égalité, tant pour les patients que pour les professionnels.

- **la nécessité de revoir les « curseurs » du zonage démographique** à l'issue du résultat surprenant des travaux relatifs à l'accès aux soins en kinésithérapie pilotés et présentés par le Dr Joy RAYNAUD, géographe, consultante en expertise territoriale et accès aux soins, mettant en évidence **l'inadéquation entre l'offre et la demande de soins en France**. Le résultat de ces travaux, révélant notamment que 7 kinésithérapeutes sur 10 sont dans l'incapacité de proposer des rendez-vous pour une nouvelle prise en charge, quel que soit le niveau d'urgence et quelle que soit la zone géographique d'exercice, sera prochainement communiqué lors d'une conférence de presse.

**Pour finir, ce Congrès a été l'occasion de revenir sur les résultats des élections aux URPS. L'appel de la FFMKR à respecter les urnes, au « travailler ensemble », et à la confiance à accorder aux élus locaux a été entendu dans la plupart des régions, amenant la FFMKR à la présidence de 11 URPS, et témoignant ainsi de la qualité du travail réalisé sur le terrain depuis le début de cette campagne.** Sébastien GUÉRARD soulignait « le temps de la campagne et des élections est désormais derrière nous et tous les élus doivent désormais unir leurs efforts pour le bien de la profession ».

Le bureau fédéral

**Contact presse :**  
Sébastien GUÉRARD  
Tél. 06 03 85 96 28  
president@ffmkr.org